

ID: 038-243800299-20240415-DEL_240415_06-DE



Abstention:

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Comité Syndical N° 06-04/2022

Nombre de membres: 10 Présents: Votants: 10 Pour: 10 Contre:

Séance du Comité Syndical Le 15 avril 2024

à Montbonnot-Saint-Martin

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation: 09-04-2024

Titulaires Présents:

M. FARRUGIA,

Mmes BESSON, FLAMAND,

MM.BENOIT, BONNET, FEROTIN, MM. DEGRANGE, DURET, OLLEON

Suppléant Présent:

Mme MARTIN-BLOCH

La séance est ouverte, M. Dominique BONNET est nommé Secrétaire de séance :

Madame FLAMAND rapporteur fait l'exposé suivant :

OBJET: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – BP 2024

Sur proposition de la Commission SPORT et VIE ASSOCIATIVE et CULTURE, le Comité Syndical, à l'Unanimité, décide d'attribuer aux associations les sommes suivantes :

AMZOV	87 000 €
ESM	23 500 €
RUGBY CLUB GRESIVAUDAN	18 000 €
A.G. JUDO CLUB SIZOV	17 000 €
TOTAL	145 500 €

Le COMITE SYNDICAL, à l'Unanimité, autorise le Président à signer les conventions nécessaires.

> Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME Montbonnot-Saint-Martin, le 15 avril 2024

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dominique BONNET

